

Île-de-France, Essonne
Milly-la-Forêt
17 rue Langlois

Hôtel de ville de Milly-la-Forêt

Références du dossier

Numéro de dossier : IA91001132
Date de l'enquête initiale : 2025
Date(s) de rédaction : 2025
Cadre de l'étude : inventaire topographique
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hôtel de ville

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Réseau hydrographique : L'Ecole
Références cadastrales : 1815, C, 753, 755 ; 2025, AI, 827

Historique

La mairie primitive était installée depuis la Révolution dans la chapelle Saint Nicolas de l'Hôtel Dieu[1]. Plus tard, le plan d'alignement de 1866[2] expose un bâtiment de plan au sol très remanié par rapport au plan de 1841[3]. Cette modification architecturale était sans doute liée au changement de vocation du site d'autant plus qu'il est alors indiqué « Mairie » en remplacement « d'Hospice ».

Dès 1860, l'édification d'un nouvel Hôtel de Ville est envisagée. Dans ce contexte, le sous-préfet invite le maire à réaliser auprès des milliacois une enquête de faisabilité[4]. Celle-ci conclue à la difficulté de trouver un terrain convenable pour la future construction.

Plus de vingt ans plus tard, en 1884, un projet d'ampleur est dessiné par l'architecte parisien M. Allain. Le programme comprend non seulement l'aménagement d'un Hôtel de Ville à l'emplacement même de la mairie d'alors (donc de l'ancien Hôtel Dieu), mais aussi la création d'une école de fille au fond de la parcelle.

L'étude n'aboutit que dix ans plus tard. Le projet prend alors une envergure plus large avec la commande d'un agrandissement de l'école des garçons[5]. Les plans primitifs de l'Hôtel de Ville sont remaniés et le bâtiment implanté en retrait de la voie, accentuant sa monumentalité.

En outre, un article noté en marge du Cahier de l'adjudication des travaux à exécuter[6], commande la mise en dépôt de tout objet provenant des travaux d'excavation. Les maîtres d'ouvrage et d'œuvre avaient donc conscience du potentiel archéologique et mémoriel que les sous-sols de la ville pouvaient recéler.

Ce même Cahier, les devis, ainsi que les mémoires techniques informent sur les méthodes constructives et les matériaux employés. Il est mentionné pour les élévations l'usage de « pierres du pays » et de « vieilles pierres » ainsi que de « briques neuves du pays ». Il est aussi prescrit le cintrage des planchers de briques. Ces indications sont autant de témoins des techniques constructives mises en œuvre en cette fin du XIX^e siècle où se mêlent innovation technique et tradition architecturale.

L'Hôtel de Ville est officiellement inauguré le 27 octobre 1895 en présence du député M. Amodru, du préfet M. Gentil, du sous-préfet M. de Rainer, du conseiller Général M. Legendre, du conseiller d'Arrondissement M. Servant et du maire de Milly et conseiller d'Arrondissement M. Bedu.

Nonobstant cet événement, un dernier marché public est ouvert l'année suivante pour l'installation d'une horloge[7] dans l'attique couronnant l'avant-corps. Ce dernier acte constitue le point d'orgue de ce projet mûri sur le temps long, prouvant l'implication de la municipalité dans l'élaboration de l'image de la commune.

Le bâtiment de la mairie a fait l'objet d'une extension dans la seconde moitié du XX^e siècle. En effet, la notice[8] réalisée en 1971 lors du pré-inventaire mené à Milly précise que des travaux d'agrandissement sont projetés : il s'agit de l'actuelle construction adossée au mur gouttereau nord de l'Hôtel de Ville.

[1] GEBER Raymond-Auguste et HOUDY Marcel, Milly et son histoire, La Ferté Alais, imp. J. Marceau, juin 1972 ; AD 91, 4T/12, MICHAUX Louis, Monographie de la commune de Milly-la-Forêt, 18 novembre 1899.

[2] AM de Milly-la-Forêt, I O 1/1, Plan d'alignement de la Ville de Milly, dressé en 1866 par l'agent voyer du Canton d'Étampes L. Baudet.

[3] AM de Milly-la-Forêt, I O 1, Plan d'alignement de 1844, dressé par M. Levasseur, géomètre, sous l'administration de M. Doré, maire de Milly.

[4] AM de Milly-la-Forêt, IV M 2/1, Lettre du sous-préfet M. Cheveigne au maire de Milly M. Quinton datée du 11 octobre 1860.

[5] Cette école a été implantée sur l'ancien potager rue du Lau et figure sur le plan d'alignement de 1866 pour le percement du boulevard Grammond. Actuellement sise au 4 boulevard Sadi Carnot.

[6] AM de Milly-la-Forêt, IV M 2/1, Cahier des Charges, Clauses et Conditions Générales de l'adjudication des travaux à exécuter, « Construction des écoles des filles, d'un Hôtel de Ville et agrandissement des écoles des garçons », article 7bis inscrit en marge, daté du 15 février 1894.

[7] AM de Milly-la-Forêt, IV M 2/1 et IV M 3/1, Devis, entre 1895 et 1896.

[8] Archives d'Île-de-France, 2073 W 885, Inventaire Général des Monuments et des Richesses Artistiques de la France, M. HOUDY, fiche de Pré-Inventaire.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle

Dates : 1895 (porte la date)

Auteur(s) de l'oeuvre : Gustave Allain (architecte, attribution par source)

Description

Le corps de bâtiment principal présente un plan rectangulaire orienté sud-nord et est implanté en retrait de la voie. Ce premier corps est enrichi par une extension en hors-œuvre adossée au mur pignon ouest, de plan rectangulaire allongé orienté sud-nord. Une seconde extension (de facture plus récente et couverte d'un toit terrasse), de plan rectangulaire irrégulier orientée ouest-est, est adossée au mur gouttereau nord (pour un souci de clarté, celle-ci ne sera pas décrite).

L'édifice est construit en maçonnerie mixte mêlant pierres de taille et briques dites « du pays »[1]. Sa toiture est faite de deux longs pans, d'un demi-pavillon prolongé par une structure de lucarne. L'ensemble est couvert d'ardoises. Ce choix est en rupture par rapport aux couvertures traditionnelles de tuiles plates majoritairement répandues sur l'ensemble des immeubles milliaçois. Deux souches de cheminées massives en briques sont posées à chaque extrémité du bâtiment.

La façade principale (orientée au sud) donne sur la place. Son élévation est ordonnancée et symétrique. Elle se développe sur trois niveaux se déclinant en un rez-de-chaussée surélevé (par des caves semi-enterrées, ventilées par six soupiraux en façade principale), un étage carré et des combles en surcroît. Elle est rythmée par sept travées comprenant un avant-corps central. L'extension ouest n'est pas comptée : celle-ci, néanmoins, fut créée dès la genèse de l'ouvrage, pour un accès secondaire. Elle s'élève sur un seul niveau surélevé.

L'escalier droit en pierres de taille permet l'articulation entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment, il sert aussi de trait d'union entre le soubassement et le rez-de-chaussée, accentué par le bandeau filant le long de la façade entre ces deux niveaux. Les dix degrés terminent leur course sur un palier débouchant sur l'entrée principale nichée dans l'avant-corps central. Cette porte possède un arc en plein-cintre à claveaux passants un-sur-deux. L'huisserie est composée de deux vantaux en bois.

Les baies du rez-de-chaussée ainsi que celles de l'étage sont pourvues de jambages en bossage de pierres de taille. Ces fenêtres possèdent aussi des plates-bandes à claveaux passants un-sur-deux. Répondant à cet effet de relief ouvragé, les chaînes d'angles sont harpées dans le même matériau.

Un entablement régnant sur le premier niveau souligne la séparation entre le rez-de-chaussée et l'étage.

À l'étage, les baies sont surmontées d'un fronton triangulaire. Toutefois l'avant-corps se distingue par l'existence de fenêtres jumelées surmontées par un fronton unique. Ces portes-fenêtres ouvrent sur un balcon qui est soutenu par deux consoles à glyphes ornées de gouttes, d'écailles et de volutes rentrantes. Son garde-corps est ajouré de cercles successifs ornés d'un fin ruban.

Enfin, une corniche file le long de la façade. Elle est ornée de denticules au niveau de l'avant-corps, marquant ainsi sa vocation représentative.

Un attique est posé en amortissement de l'avant-corps central. Il est flanqué d'ailerons à volutes venant en adoucissement de la composition. Des pilastres soulignent la verticale, une horloge y est encastrée ; l'inscription « anno 1895 » est placée dans l'entablement. Son fronton cintré-brisé accueille un acrotère sur lequel est placé un mystérieux blason. Les armoiries représentent trois ampoules disposées en triangle inversé et surmontées d'une couronne communale.

Celles-ci ne correspondent ni aux armes de Milly, ni à celles des anciens seigneurs milliaçois. Les armoiries représentent trois ampoules disposées en triangle inversé et surmontées d'une couronne communale. Néanmoins, les armes des Malet de

Graville s'en approchent le plus. Ce sont trois fibules dorées et rondes disposées en triangle inversé sur un fond rouge. En voici la description héraldique : « De gueules, à trois fermeaux (ou boucles) d'or posés deux et un ». La référence probable (bien que vague) avec le seigneur le plus influent de l'histoire de la ville et l'association d'une couronne communale porte à croire que ce blason est une invention.

L'organisation intérieure découle de la façade. L'entrée dessert un vestibule au fond duquel se déploie un escalier tournant à trois volées droites, éclairé par un vitrail. Cet espace distribue en symétrie deux fois deux pièces. Celles situées à l'ouest sont plus longues et indépendantes grâce l'entrée secondaire qui donnait, lors de la création, l'accès au secrétariat[2].

Un passage a été aménagé vers une annexe de plain-pied adossée en appentis sur le mur gouttereau nord. Cette annexe a été remplacée pendant la seconde moitié du XX^e siècle par l'extension bâtie actuelle, d'une surface plus importante. A l'étage, deux pièces sont desservies de part et d'autre du palier : la salle du Conseil à l'ouest et la salle des mariages à l'est. Une troisième pièce donne sur la façade sud.

Le vitrail éclairant la cage d'escalier est composé de neuf panneaux d'une petite trentaine de carreaux chacun, joints au plomb. L'ensemble présente une frise tournante en bordure, faisant office de cadre pour le reste de la composition. Au premier plan, en bas, au centre et en avant de ce cadre, se tient une sorte d'édicule flanqué d'adoucissements à volutes entrantes et sortantes, et orné d'une guirlande en feston. Cet élément accueille en son centre un médaillon dans lequel est peint le buste d'une femme. Elle est vêtue d'un drapé blanc et garde ses cheveux libres, ornés d'un diadème de fleurs et de feuillages. Le dessus du cadre du médaillon est orné d'une queue de mouton en feuillages. Cet édicule sert de socle pour une sorte de kyllix[3], servant de vase à un bouquet de fleurs champêtre ; le tout, se trouvant au centre de la composition. La frise est elle-même ornée de motifs floraux et géométriques. Les angles bas du vitrail sont ornés d'une demi-fleur de Lys, tandis que les angles hauts sont ornés chacun d'une tête de lion enguirlandée adoucie de volutes végétales et d'une palmette à leurs bases. En partie haute, répondant à l'édicule, se déploient une volute et une contre-volute associées par une fleur de lys, dont leurs noyaux sont ornés de têtes chimériques (de type dragon). Des volutes flanquent ce décor.

Hormis le bouquet central, le reste du vitrail est épuré : les carreaux quoique dépolis, sont translucides, créant sans aucun autre artifice un effet de ciel. Un vol dispersé de moineaux converge vers l'avant-plan. A l'angle haut gauche de la frise une guirlande flottante de fleurs fait la liaison entre la palmette et le décor central haut. En bas, à gauche, un pied de fleur rouge, de type pivoine en fait le répondant. En arrière-plan, en bas, à gauche, le soleil est masqué par des nuages ; à droite, une silhouette de ville se dessine.

L'effet rendu par ce vitrail est à la fois allégorique par la nature des éléments végétaux et architecturaux employés et par la mise en valeur de la figure féminine au centre de l'œuvre ; mais aussi bucolique par l'usage des plantes sauvage ou imaginaires associées aux passereaux. Cet effet de contraste est accentué par la richesse et le détail des décors groupé au pourtour du vitrail et l'étonnante sobriété des arrière-plans.

A l'extérieur, sur les façades, sont fixées deux plaques commémoratives des milliacois morts pour la France entre 1792 et 1896 et deux plaques funéraires en marbre rose. A l'intérieur sont abritées deux plaques funéraires déposées lors de la démolition de la chapelle.

[1] AM de Milly-la-Forêt, IV M 2/1, Devis supplétif, daté du 5 avril 1893.

[2] Collection particulière, Carte postale intitulée "Mairie en fête avec élus et fanfare vers 1900", Éditions Photo Jolivet.

[3] Large vase à boire grec, usité lors des symposiums.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : calcaire, pierre avec brique en remplissage ; grès

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan rectangulaire symétrique

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré, comble à surcroît

Élévations extérieures : élévation ordonnancée

Escaliers : escalier dans-œuvre : escalier tournant à retours avec jour, cage ouverte

Typologies et état de conservation

Typologies : (4e quart 19e siècle)

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : maçonnerie

Représentations : blason, chronogramme, raison sociale, fronton

Précision sur les représentations :

Inscription "Hôtel de Ville" dans l'entablement du fronton des baies vitrées jumelles placée à l'avant-corps central.

Horloge encastrée dans l'attique.

Inscription "anno 1895" dans l'entablement du fronton de l'attique.
Blason sur l'acrotère.

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Statut de la propriété : propriété de la commune

Illustrations



Extrait du plan cadastral de
1815, section C, 2e feuille.
IVR11_20269100006NUCA



Extrait du plan d'alignement
dressé en 1866, 8e feuille.
IVR11_20269100012NUCA



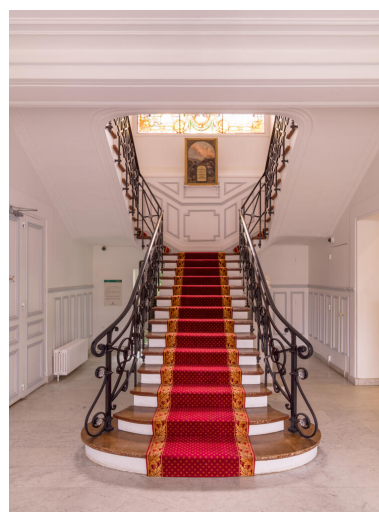
Carte postale ancienne
montrant la mairie lors d'un
événement (Coll. particulière).
IVR11_20269100019NUC4A



Vue de l'angle sud-ouest de la façade
principale de l'Hôtel de Ville de
Milly-la-Forêt (orientée au sud).
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100127NUC4A



Vue de l'angle sud-ouest de la
façade principale de l'Hôtel de Ville
de Milly-la-Forêt (orientée sud).
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100128NUC4A



Vue du sud du vestibule
vers l'escalier d'honneur,
tournant à trois volées droites.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100227NUC4A



Vitrail de la cage d'escalier.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100229NUC4A



Détail du vitrail éclairant
la cage d'escalier.
Phot. Asseline Stéphane



Porte du cabinet de Mr. le Maire,
à deux vantaux, 1er étage.
Phot. Asseline Stéphane

IVR11_20259100230NUC4A



Vue de l'angle sud-ouest de la salle des mariages, orientée à l'est, au premier étage, cheminée à hotte droite.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100233NUC4A



Vue de l'angle nord-ouest de la salle des mariages, au premier étage, orientée à l'est.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100234NUC4A

IVR11_20259100228NUC4A



Vue de détail de la salle des mariages, cheminée à hotte droite, piédroits à triglyphes surmontés d'un ornement en pointe-de-diamant.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100235NUC4A



Salle du conseil, au premier étage, cheminée à hotte droite et buste de Marianne.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100232NUC4A



Vue de l'angle sud-est de la salle du Conseil orientée à l'ouest, au premier étage.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100231NUC4A



Plaque commémorative des hommes de Milly-la-Forêt morts pour la France, de 1854 à 1896, sur la façade principale de l'Hôtel de Ville.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100238NUC4A



Plaque commémorative des hommes de Milly-la-Forêt morts pour la France, de 1793 à 1814, sur la façade principale de l'Hôtel de Ville.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100239NUC4A



Plaque funéraire, sur la façade est de l'Hôtel de Ville, au premier étage.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100241NUC4A



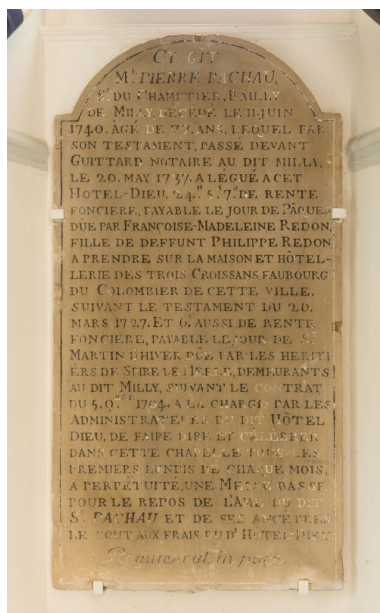
Plaque funéraire, sur la façade est de l'Hôtel de Ville, au rez-de-chaussée.
Phot. Asseline Stéphane
IVR11_20259100240NUC4A



Plaque funéraire de Mme Reculé, au rez-de-chaussée dans le vestibule.

Phot. Asseline Stéphane

IVR11_20259100236NUC4A



Plaque funéraire de M. Pachau, au rez-de-chaussée, dans le vestibule.

Phot. Asseline Stéphane

IVR11_20259100237NUC4A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Le centre historique de Milly-la-Forêt : présentation de l'aire d'étude (IA91001140) Île-de-France, Essonne, Milly-la-Forêt

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Clémence Pierre

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Extrait du plan cadastral de 1815, section C, 2e feuille.

Référence du document reproduit :

- **Milly-la-Forêt, Plan cadastral de 1815**
AM de Milly-la-Forêt, Plan cadastral de la Commune de Milly, dressé le 20 juillet 1815, par le géomètre Souchard.
Archives municipales, Milly-la-Forêt

IVR11_20269100006NUCA

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Référence du document reproduit :

- **Milly-la-Forêt, Plan d'alignement de 1866.**
AM de Milly-la-Forêt, I O 1/1, Plan d'alignement de la Ville de Milly, dressé en 1866 par l'agent voyer du Canton d'Étampes L. Baudet.
Archives municipales, Milly-la-Forêt : I O 1/1

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Carte postale ancienne montrant la mairie lors d'un évènement (Coll. particulière).

IVR11_20269100019NUC4A

Date de prise de vue : 2025

(c) Région Île-de-France (reproduction)

communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)



Vue de l'angle sud-ouest de la façade principale de l'Hôtel de Ville de Milly-la-Forêt (orientée au sud).

IVR11_20259100127NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'angle sud-ouest de la façade principale de l'Hôtel de Ville de Milly-la-Forêt (orientée sud).

IVR11_20259100128NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue du sud du vestibule vers l'escalier d'honneur, tournant à trois volées droites.

IVR11_20259100227NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vitrail de la cage d'escalier.

IVR11_20259100229NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Détail du vitrail éclairant la cage d'escalier.

IVR11_20259100230NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Porte du cabinet de Mr. le Maire, à deux vantaux, 1er étage.

IVR11_20259100228NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'angle sud-ouest de la salle des mariages, orientée à l'est, au premier étage, cheminée à hotte droite.

IVR11_20259100233NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'angle nord-ouest de la salle des mariages, au premier étage, orientée à l'est.

IVR11_20259100234NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de détail de la salle des mariages, cheminée à hotte droite, piédroits à triglyphes surmontés d'un ornement en pointe-de-diamant.

IVR11_20259100235NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Salle du conseil, au premier étage, cheminée à hotte droite et buste de Marianne.

IVR11_20259100232NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'angle sud-est de la salle du Conseil orientée à l'ouest, au premier étage.

IVR11_20259100231NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plaque commémorative des hommes de Milly-la-Forêt morts pour la France, de 1854 à 1896, sur la façade principale de l'Hôtel de Ville.

IVR11_20259100238NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plaque commémorative des hommes de Milly-la-Forêt morts pour la France, de 1793 à 1814, sur la façade principale de l'Hôtel de Ville.

IVR11_20259100239NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plaque funéraire, sur la façade est de l'Hôtel de Ville, au premier étage.

IVR11_20259100241NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plaque funéraire, sur la façade est de l'Hôtel de Ville, au rez-de-chaussée.

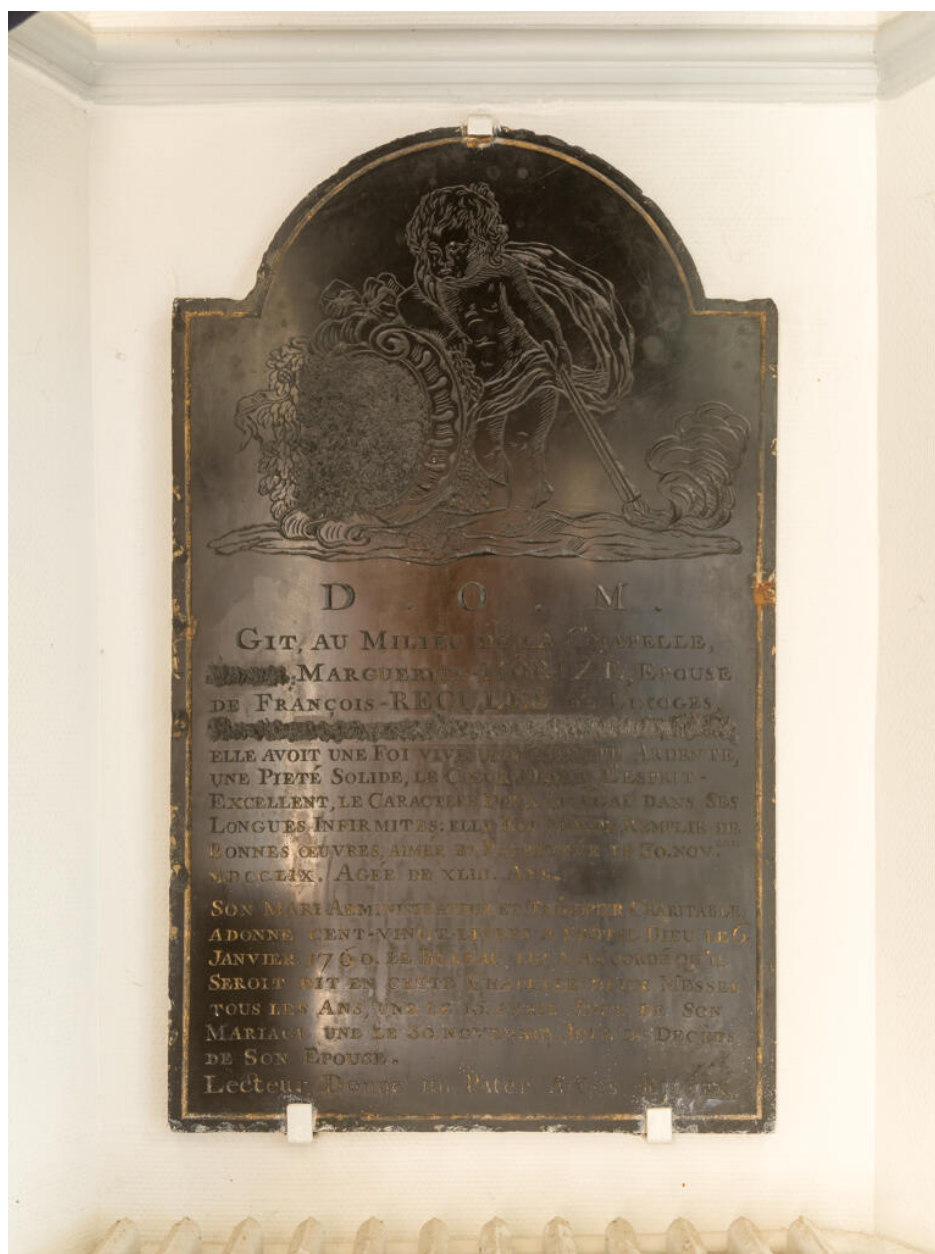
IVR11_20259100240NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plaque funéraire de Mme Reculé, au rez-de-chaussée dans le vestibule.

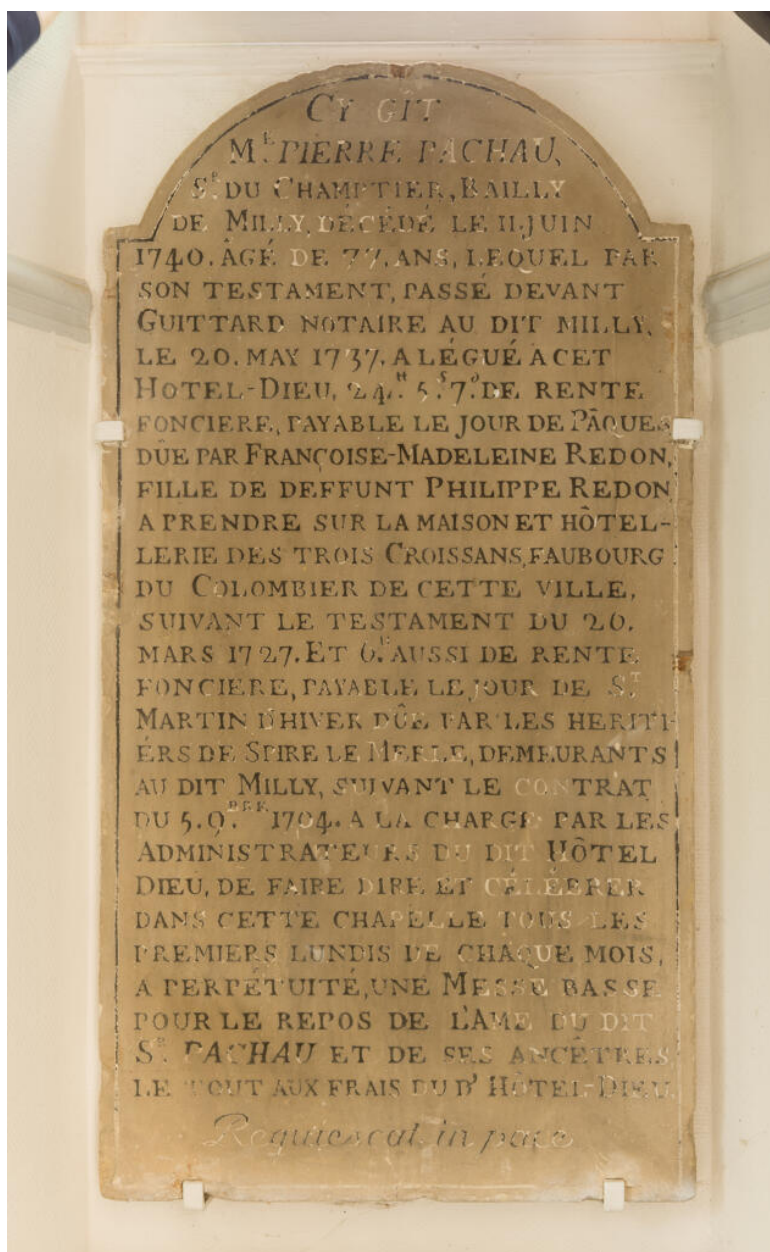
IVR11_20259100236NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation



Plaque funéraire de M. Pachau, au rez-de-chaussée, dans le vestibule.

IVR11_20259100237NUC4A

Auteur de l'illustration : Asseline Stéphane

Date de prise de vue : 2025

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation